

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

3 MAI 2007

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

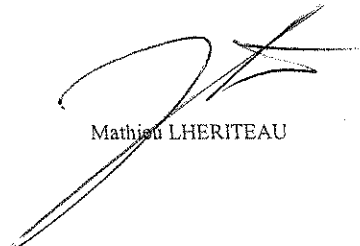
**Marché d'entretien des
bâtiments communaux -
Attribution du lot n° 5 -
Electricité**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 4 mai 2007
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 21 mai 2007
et qu'il est donc exécutoire.

Le 21 mai 2007

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Mathieu LHERITEAU

L'an deux mille sept, le 3 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 26 avril deux mille sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame CROS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur BERLIE, Madame DESCHAMPS, Monsieur PIVERT, Madame FUCHS, Monsieur DERCHÉ, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Madame MARGOT-MALARD, Monsieur SCHAEFFER, Monsieur TASSEL, Monsieur MOREL, Madame CADOREL, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame ALLARD, Madame MAUVAGE, Madame BOISSERIE, Monsieur PRIOUX*, Monsieur GARNIER, Madame GENDRON, Monsieur FAVREAU, Madame ROUGNON, Madame SALHI, Monsieur CHARREAU, Monsieur LAURENT, Madame FRYDMAN, Madame ISAAC-de LEMOS*, Monsieur BINET, Monsieur LEBRAY, Madame GOMMIER, Madame USQUIN

* Monsieur PRIOUX (sauf pour le dossier 07 C 00, le procès-verbal de la séance du 20 mars 2007, le compte rendu des actes administratifs)

* Madame ISAAC-de LEMOS (sauf pour le dossier 07 C 00, le procès-verbal de la séance du 20 mars 2007)

Avaient donné procuration :

Madame ROCCHETTI à Madame RICHARD
Monsieur RAVEL à Madame CROS
Monsieur de la LANDE de CALAN à Monsieur SOLIGNAC
*Madame ISAAC-de LEMOS à Monsieur LAURENT

Secrétaire de Séance :

Monsieur CHARREAU

N° DE DOSSIER : 07 C 06

OBJET : MARCHE D'ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX –
ATTRIBUTION DU LOT N° 5 – ELECTRICITE

RAPPORTEUR : Monsieur DERCHE

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Les marchés d'entretien des bâtiments communaux ont été renouvelés par délibération du 2 juin 2005.

Ces marchés sont à bons de commande et sont répartis en 14 lots. Ils sont conclus pour 1 an, renouvelables 3 fois. Ils ont pour objet l'entretien général du parc immobilier de la Ville (petits travaux d'entretien courant ou travaux plus importants de rénovation ou de réhabilitation).

Les lots n° 5 et n° 6, concernant les travaux d'électricité, ont été attribués respectivement aux Sociétés BOISVILLE et LATREILLE-SNCITE.

Le 1^{er} janvier 2007, la Société BOISVILLE, titulaire du lot n° 5, a été dissoute avec transmission universelle de son patrimoine à la Société LATREILLE-SNCITE, dont la dénomination est désormais BOISVILLE-LATREILLE-SNCITE. La Ville n'a donc plus de titulaire pour le lot n° 5.

Une consultation a été lancée pour désigner un nouveau titulaire. Le marché est identique au précédent et est conclu jusqu'au 30 juin 2008. A titre indicatif, le montant des dépenses est compris entre 25 000 € H.T. et 100 000 € H.T.. Il est renouvelable une fois, soit une échéance prévue le 30 juin 2009, date d'expiration de tous les autres lots des marchés d'entretien.

Ce marché a été attribué à la Société ETEL par la Commission d'Appel d'Offres du 24 avril 2007.

Il est demandé au Conseil Municipal d'attribuer ce marché aux conditions ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ADOPTE, à l'unanimité, l'ensemble des dispositions susmentionnées.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,
Conseillère Régionale d'Ile-de-France


Roselle CROS